NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DES

Pharmacies Populaires

DE GENÈVE

Fondée en 1891

EXPOSITION NATIONALE
SUISSE A BERNE 1914
45me GROUPE

ORGANISATION COOPÉRATIVE
DES CLASSES SOCIALES ET
PROFESSIONNELLES. **Section A**

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

Société Coopérative

DES

Pharmacies Populaires

DE

GENÈVE

FONDÉE EN 1891

DEPUIS longtemps les Comités des Sociétés de secours mutuels en cas de maladie, à Genève, étaient sérieusement préoccupés de l'augmentation constante de leurs dépenses en médicaments et cela, malgré les tarifs réduits ou soi-disant tels auxquels MM. les pharmaciens fournissaient les remèdes à leurs membres. Plusieurs sociétés, non des moins importantes, obligées par leurs statuts à payer les médicaments pour leurs sociétaires malades, entrevoyaient même la pénible nécessité d'en arriver à une dissolution.

En juillet 1880, lors de la Fête des mutualistes organisée sous les auspices de la Société Fédérale de secours mutuels et à laquelle 35 sociétés prirent part, quelques-uns des orateurs

se firent l'écho des inquiétudes exprimées à ce sujet et émirent les vœux suivants :

1° Fondation d'une Fédération genevoise des Sociétés de secours mutuels en cas de maladie.

2° Création d'une Caisse de Réassurance en cas de maladie, entre ces sociétés.

3° Etablissement d'une Pharmacie mutualiste.

Tous ces vœux furent accueillis avec enthousiasme et réalisés par la suite après des études approfondies.

La deuxième de ces propositions, Caisse de Réassurance en cas de maladie, fut étudiée et réalisée en premier lieu.

Quelques années après, en 1890, lorsque cette institution eut réussi à grouper 35 sociétés de secours mutuels, son bu-

reau, composé de *MM. Reymann François, président, Butticaz Henri, trésorier,* et *Favas Louis, secrétaire,* reprit l'idée de l'établissement d'une pharmacie mutualiste. En suite d'un examen sérieux de la question et après s'être documentés sur les institutions analogues existant en France et en Belgique, ces Messieurs, assurés du concours de MM. les délégués à la Caisse de Réassurance, adressèrent un appel à MM. les Présidents de toutes les sociétés de secours mutuels existant à Genève. 48 sociétés répondirent à cet appel. Une première assemblée des délégués de ces sociétés eut lieu le 14 mars 1891, elle comptait 80 assistants. Le comité d'initiative qui y fut nommé par acclamation, se mit aussitôt à l'œuvre et, le 7 août 1891, une nouvelle assemblée comptant 79 délégués, vota à l'unanimité la création d'une pharmacie coopérative populaire. Une commission chargée d'élaborer les statuts fut nommée

séance tenante ; ceux-ci sont adoptés en assemblée du 18 septembre et, le 25 du même mois, le Conseil d'Administration, prévu par les susdits statuts, est nommé au scrutin secret.

Des actions furent émises à 3 francs. Les sociétés de secours mutuels peuvent seules être actionnaires et posséder autant d'actions qu'elles comptent de membres. Plus tard, en suite d'une revision des statuts, les sociétés poursuivant un but philanthropique ou économique purent être admises.

La première officine fut établie Quai des Bergues, 27 ; elle commença ses opérations le 21 décembre 1891.

Nous ne relaterons pas ici toutes les difficultés qui nous furent suscitées dès l'origine ; nous nous contenterons de dire que, grâce au dévouement et à la persévérance du Conseil d'Administration, à l'appui des sociétés de secours mutuels et surtout à l'accueil sympathique qu'elle reçut de la part du

public en général, notre œuvre prospéra et put poursuivre son but philanthropique et humanitaire, dont les principaux résultats sont : *une amélioration notable de la situation financière des sociétés de secours mutuels ; un abaissement sensible du prix des médicaments, ce dont profite toute la population genevoise.*

Les tableaux statistiques suivants diront, mieux que toutes les phrases, combien la création des pharmacies populaires était nécessaire et répondait à un besoin réel de la classe laborieuse.

Sociétés Actionnaires

Lors de l'ouverture de la première officine (21 décembre 1891), notre institution comptait 44 sociétés actionnaires; ce nombre s'est accru chaque année et aujourd'hui il s'élève à 113.

Officines

La société compte actuellement 6 officines, qui sont :

OFFICINE	nº 1	ouverte le	21	décembre 1891
»	» 2	»	1er	février 1893
»	» 3	»	1er	juillet 1896
»	» 4	»	1er	» 1899
»	» 5	»	1er	» 1901
»	» 6	»	1er	juin 1906

Ventes

Les ventes qui ont augmenté chaque année d'une façon réjouissante, ont suivi la progression suivante :

EXERCICE	1891—1892	(21 décembre au 30 juin)	Fr.	**13.202,25**
»	1892—1893	(1er juillet au 30 juin)	»	**34.811,85**
»	1893—1894	id.	»	**46.231,35**
»	1894—1895	id.	»	**52.087,85**
»	1895—1896	id.	»	**50.783,05**
»	1896—1897	id.	»	**61.919,45**
»	1897—1898	id.	»	**75.419,—**
»	1898—1899	id.	»	**84.179,—**
»	1899—1900	id.	»	**101.483,—**
»	1900—1901	id.	»	**106.369,—**
»	1901—1902	id.	»	**125.684,—**
»	1902—1903	id.	»	**152.243,—**
»	1903—1904	id.	»	**183.455,—**
»	1904—1905	id.	»	**213.894,30**
»	1905—1906	id.	»	**242.080,—**
»	1906—1907	id.	»	**287.653,15**

EXERCICE	1907—1908	(1er juillet au 30 juin)	Fr.	**304.882,80**
»	1908—1909	id.	»	**334.519,95**
»	1909—1910	id.	»	**343.162,75**
»	1910—1911	id.	»	**365.475,60**
»	1911—1912	id.	»	**362.328,20**

Conclusions

La semence que nous avons jetée dans le terrain fertile de la coopération a germé et a été féconde en résultats. Les mutualistes de Schaffhouse ont d'abord suivi notre exemple ; puis ce fut le tour de ceux de la Chaux-de-Fonds, et ensuite de ceux de Lausanne, Bienne et Winterthour.

Espérons que d'autres localités suivront bientôt et viendront grossir et fortifier le faisceau des coopérateurs mutualistes.

Genève, le 1er Mai 1914. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

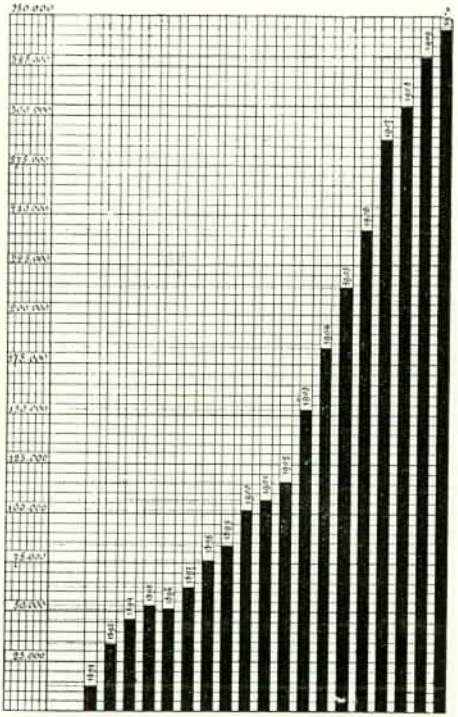

Graphique montrant le développement de la
Société coopérative des Pharmacies Populaires de Genève.

Direction, Administration et Laboratoires :

9, RUE BAUTTE, 9

Téléphone 13.39

Pharmacies :

N° I. Quai des Bergues, 27
N° II. Rue d'Italie, 8
N° III. Rue de Carouge, 57
N° IV. Rue de Monthoux, 50
N° V. Avenue du Mail, 6
N° VI. Rue de la Servette, 27

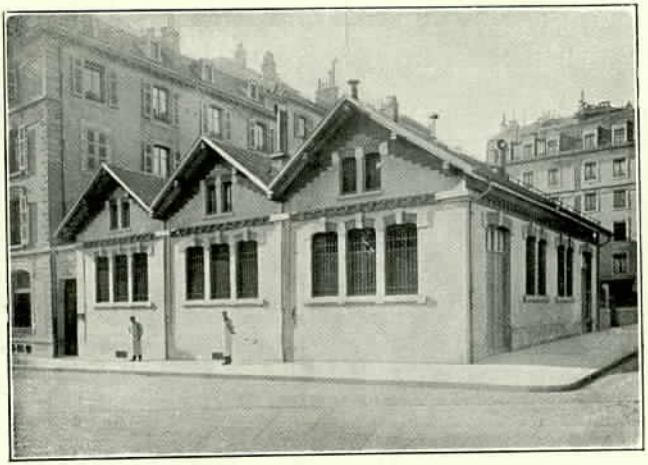

Magasin Général, Bureau et Laboratoires, Rue Bautte, 9

GENÈVE
AD. SOLDINI, Imprimeur